



Additif Organisation n°1

Dans le respect des dispositions en lien avec l'évolution de la situation sanitaire en vigueur, veuillez prendre connaissance des éléments suivants :

Le règlement particulier de l'épreuve a été complété comme suit :

Art. 1P. Organisation

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile (LSAR) le **17 juin 2021** sous le numéro **2021/RN/LSAR/1912-09/01** et par la FFSA sous le permis d'organiser numéro **514** en date du **02 septembre 2021**.

Art. 6.2P. Reconnaissances

Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans chaque ES est de : 3

Les reconnaissances **de toutes les ES** auront lieu aux dates et heures suivantes :

- **Le samedi 11 et le dimanche 12 septembre de 13h à 18h**
- **Le mardi 14 et mercredi 15 septembre de 15h à 20h**

En raison de travaux sur l'ES Arums 1, 3 & 5, l'itinéraire de l'épreuve a été modifié (cf. annexe).

Le comité d'organisation



12B allée de la Vanille – Lot la confiance
97470 Saint-Benoit
Siret : 88419662700019 - APE : 9312Z